

MINISTERE DE LA PROMOTION DES PME

CEREMONIE DE SIGNATURE DE L'ACCORD DE
PARTENARIAT AVEC LA MUTUELLE DU COLLECTIF
DES GUIDES RELIGIEUX

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE DE LA
PROMOTION DES PME

Abidjan, le jeudi 5 août 2020

- Madame le Directeur de Cabinet ;
- Monsieur le chef de Cabinet ;
- Messieurs les Conseillers Techniques ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs
et chefs de service du Ministère de la
Promotion des PME ;
- Révérend Pasteur COULIBALY,
Président de la Mutuelle des Guides
Religieux;
- Révérends membres de la Mutuelle du
Collectif des Guides Religieux;
- Mesdames et Messieurs de la Presse;
- Mesdames et Messieurs, chers
collaborateurs.

C'est avec un grand plaisir que je me retrouve cet après-midi avec vous à l'occasion de la signature de l'accord de partenariat entre la Mutuelle du Collectif des Guides Religieux et le Ministère de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises dont j'ai la charge.

Je voudrais, avant tout propos, saluer et remercier le Président de la Mutuelle du Collectif des Guides Religieux et ses congénères ainsi que les membres du cabinet ici présents, pour le travail abattu en amont qui a abouti ce jour à la signature de cet accord de partenariat.

Mesdames et Messieurs ;

Vénérés Guides Religieux ;

Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire que l'entrepreneuriat demeure l'une des meilleures voies pour la création de richesses

et la solution sine qua non pour réduire le taux de chômage et de pauvreté.

Conscient de cela, le gouvernement ivoirien a créé un Ministère dédié à la promotion des PME dont la mission principale est l'élaboration, la coordination, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la politique générale de l'Etat en matière de promotion des PME. La mise en œuvre de cette politique devrait permettre à : l'amélioration de l'accès des PME aux financements et aux marchés, le renforcement des capacités techniques et managériales des dirigeants des PME, l'amélioration du climat des affaires des PME et le développement de la culture entrepreneuriale.

Mesdames et Messieurs ;

Vénérés Guides Religieux ;

Ce partenariat qui va lier mon Ministère à votre Mutuelle témoigne donc de la volonté de traduire en acte cette politique générale de promotion des PME étant donné qu'il portera sur les domaines suivants :

- le renforcement des capacités des membres de la MCGR à travers diverses techniques de coaching et de formations ;
- le développement de la culture entrepreneuriale au sein des membres de la MCGR ;
- l'accompagnement à la création d'unités de transformation de manioc et de riz conformément au projet d'accompagnement à la création d'unités de transformation de produits agricoles initié par le Ministère de la promotion des PME.

La réalisation de ces activités conduira, in fine, à l'amélioration de la situation socio-économique des membres de la Mutuelle car ils seraient devenus, avec l'appui du Ministère, des Entrepreneurs, des dirigeants de TPE et de PME.

Mesdames et Messieurs ;

Vénérés Guides Religieux ;

Je ne saurais clore mon propos sans vous adresser mes vifs et sincères remerciements pour la confiance placée en mon département ministériel. Je vous assure, en outre, de notre détermination, mon équipe et moi, à honorer avec rigueur tous nos engagements dans le cadre de l'Accord de Partenariat que nous signons aujourd'hui pour la promotion des PME en général et pour l'épanouissement des Guides religieux mutualistes en particulier.

Merci à tous pour votre présence, Que Dieu
nous garde.

Je vous remercie.